

# BESANÇON

ÉCONOMIE

## « Pure » : une idée lumineuse !

*Mathieu Roffinella et Jérémy Zanotti viennent de créer leur société et proposent un concept nouveau de décoration et d'éclairage par fibre optique.*

Ils sont jeunes - pas de poses, pas de maison, on s'est dit: feu ! - Mathieu Roffinella, 24 ans, est originaire de la Marne, Jérémy Zanotti, 22 ans, du Rhône. Un accident a fait se télescoper leurs trajectoires.

Le premier avait entamé une carrière dans l'armée, le second suivait la fac de sports. Ils ont dû déclarer forfait sur blessures.

C'est ainsi qu'ils se sont retrouvés tous deux à l'école de commerce et de la distribution de l'IMEA à Besançon, colocataires et bûchant de concert sur le même projet de création d'entreprise afin de valider leur cursus. Tant de hasard positif ne pouvait se réduire à un épais document de 400 pages dans lequel, Mathieu et Jérémy ont exploré le marché de l'éclairage.

Plutôt que de choisir la voie toute tracée d'un emploi salarié, manager dans la grande distribution pour l'un, commercial de terrain pour l'autre, ils ont opté pour la création de leur entreprise, « Pure », installée depuis trois mois dans les nouveaux locaux bâtis sur la zone artisanale de Velesmes-Essarts.

### Fibre optique

« Pure, la fibre de l'éclairage » s'inspire d'une niche décelée lors de la rédaction de leur mémoire. Entre les trois grandes familles de technique d'éclairage, incandescence, néon, halogène, une autre plus soignée d'économie d'énergie force sa voie aujourd'hui. « La fibre optique existe depuis vingt ans et on connaît ses applications dans le domaine de la communication et



Les deux associés se situent sur une niche audacieuse et économique.

de l'échange d'information, téléphonie, internet et télévision. On connaît moins son utilisation pourtant la plus évidente en matière de redistribution de la lumière.»

En six mois, les deux associés ont convaincu le plus grand fabricant français de matériel et surtout les banques de les suivre. « C'était le moins évident. Apparemment, la qualité de notre dossier a fait oublier notre jeunesse et nos poches vides... Aujourd'hui, nous sommes les seuls sur ce créneau dans

le Grand Est et nos premiers devis se transforment en factures » se réjouissent Mathieu Roffinella et Jérémy Zanotti.

Le concept proposé par Pure s'adresse principalement aux architectes et décorateurs. « Nous créons de l'ambiance. L'intérêt de la fibre optique est qu'avec une seule source d'éclairage on peut décliner jusqu'à 300 points lumineux.»

Efficace et économique, la source est une diode de 1 watt (100.000 h) une lampe halogène de 100 watts

(4.000 h) ou iodure métallique de 150 watts (6.000 h). Derrière, la fibre déclina un ciel étoilé pour une salle, le balisage d'une allée ou le surlignage d'un élément architectural, un point ponctuel mettant en valeur les objets d'une vitrine ou recréant l'intimité d'une table...

« Les applications sont multiples. Elles trouvent également un intérêt en muséographie car la fibre ne chauffe pas et ne détériore pas les œuvres. Elle peut aussi être utilisée en extérieur ou dans

un milieu aquatique, fontaine, piscine ou spa puisqu'elle ne transporte pas d'électricité. Et, mis à part, l'ampoule du générateur à changer de temps en temps, l'entretien est quasiment nul. » L'accueil du produit ouvre des perspectives aux deux associés qui envisagent également de développer la création et la fabrication d'objets lumineux.

• « Pure, la fibre de l'éclairage » zone artisanale 25410 Velesmes-Essarts. Tél/fax 03.81.58.44.25. Web: www.pure-fibre.fr.

Fred JIMENEZ